

rogative de l'État qu'il s'agit, et que certains verdicts mettent en jeu l'intérêt national<sup>1</sup>.

C'est à la France d'abord et toujours que nous devons penser : il n'existe pas de justice contre la France<sup>2</sup>.

19 octobre 1944

### Réponse à Combat<sup>3</sup>

Je ne jurerais pas que l'éditorialiste de *Combat*<sup>4</sup>, qui réfute longuement mon dernier article « La Justice et la Guerre », ait très bien compris ma pensée. Je suis encore moins sûr de bien entendre la sienne. Je bute sur le dernier paragraphe, j'en fais le tour, je le renifle, je m'éloigne un peu pour mieux en saisir l'ensemble. Ou je ne comprends pas, ou ce que je comprends est horrible. Et comme j'ai lieu de croire que l'auteur de l'article est un de mes cadets pour qui j'ai le plus d'admiration et de sympathie, et dont je goûte fort, d'habitude, le style sans bavure, me voilà dans un embarras que j'avoue avec ma simplicité et ma naïveté ordinaires.

« Notre conviction, écrit l'éditorialiste de *Combat*, est qu'il y a des temps où il faut savoir parler contre soi-même et renoncer du même coup à la paix du cœur. Notre temps est de ceux-là et sa terrible loi, qu'il est vain de discuter, est de nous contraindre à détruire une part encore vivante de ce pays pour sauver son âme elle-même<sup>5</sup>... »

1. Mauriac vise encore l'épuration sauvage, qui échappe aux institutions judiciaires régulières. Les arrestations sont décidées par les représentants locaux de la Résistance, les suspects déferés devant des cours martiales partiales, statuant sommairement et sans appel. En plaçant pour le droit de grâce, il veut que l'on rende au chef du gouvernement une possibilité d'intervenir dans le fonctionnement de cette justice improvisée et anarchique.

2. Cet éditorial suscite immédiatement une réaction de Camus commençant par cette phrase : « Nous ne sommes pas d'accord avec M. Mauriac. » L'essentiel de sa réponse porte sur la question de la presse. Camus réplique que la presse ne saurait refléter l'avis des anciens collaborateurs et profiteurs de l'Occupation, ajoutant que les journaux issus de la Résistance ne sont pas aussi uniformes que le prétend Mauriac. Il assure : « Quels que soient nos désirs et nos réactions, il est bien certain que la France a une révolution à faire en même temps qu'une guerre. » (*Combat*, 20 octobre 1944.)

3. Dans ce climat trouble et terrible de la Libération s'instaure entre l'éditorialiste du *Figaro* et celui de *Combat* une controverse qui dure quatre mois, d'octobre 1944 à janvier 1945. Résistants tous deux, Mauriac et Camus s'affrontent sur un ton d'âpreté et d'urgence qui frappe d'emblée.

4. Albert Camus (1913-1960), sous l'Occupation, participe à la création du mouvement de Résistance *Combat* dont il anime le journal clandestin. À la Libération, *Combat* devient un quotidien dont Camus est le principal éditorialiste en 1944-1945. Pour lui, la Libération ne constitue pas une fin en soi, mais le prélude à une révolution politique et sociale, dont les anciens mouvements de Résistance doivent être les promoteurs. Il envisage ces mouvements et les journaux qui en sont issus comme les dépositaires d'une légitimité et d'un pouvoir, indépendants de ceux du gouvernement. En cela il s'oppose à Mauriac, partisan d'un retour à l'ordre sous l'autorité de l'État. De là découlent toutes leurs polémiques.

5. Camus, *Combat*, 20 octobre 1944.

Pas un mot ici qui ne me blesse. Je mentirais si je disais que dans ma vie j'ai préféré à tout la paix du cœur. Mais l'ai-je jamais perdue, cette paix, « en parlant contre moi-même » ? Voilà un premier point où j'ai peur de trahir mon jeune confrère. A-t-il voulu dire qu'il importe aujourd'hui de parler contre sa pensée ? Impossible ! c'est une version que j'écarte d'abord. Laisse-t-il entendre qu'il faut immoler ses préférences personnelles, vaincre les inclinations de sa nature et, par exemple, si on a le cœur trop sensible, s'appliquer à le durcir et oublier que l'on fut nourri, dès l'enfance, du lait de la tendresse humaine<sup>1</sup> ?

Eh bien, non ! Que les doux ne privent pas ce monde sombre de leur douceur ! Que les miséricordieux ne rougissent pas de la promesse qui leur a été adressée un jour sur la Montagne des Béatitudes<sup>2</sup> ! Il y aura toujours assez de cruauté sur la terre. Il y en aura toujours trop en nous-mêmes qui nous croyons doux et qui sommes impitoyables.

Je n'ai point songé à prendre la défense de certains gros intérêts lésés<sup>3</sup>, comme l'insinue mon contradicteur. Ce n'est pas pour eux que mon cœur s'intéresse. Mais la révolution par la loi ne pourrait-elle s'accomplir, s'il n'y avait plus d'innocents dans les prisons de France ? Ma naïveté vous fait peut-être sourire ? Que voulez-vous ! Les hommes de ma génération ont grandi dans une Europe frémissante et divisée parce qu'un officier juif<sup>4</sup> expiait au bagne le crime d'un autre.

Mais j'entends bien que le système judiciaire qui sévit en France, depuis deux mois, ne saurait émouvoir beaucoup un homme résolu « à détruire une part encore vivante de ce pays pour sauver son âme elle-même... » Me voilà bien étonné ! Mon jeune confrère est plus spiritualement que je n'imaginai – plus que moi-même, en tout cas. Les Inquisiteurs aussi brûlaient les corps pour sauver les âmes.

Encore une fois, je crains de trahir sa pensée. Que signifie pour lui « l'âme d'un pays » ? En quoi le salut de cette âme dépend-il du sacrifice « d'une part encore vivante de ce pays » ? Allons ! il reste des bribes de

1. « Le lait de la tendresse humaine » (Shakespeare, *Macbeth*, I, 5).

2. La montagne sur laquelle le Christ prononce le Sermon sur la Montagne, qui comporte le passage appelé « Les Béatitudes ». Mauriac rappelle cette promesse : « Bienheureux les doux, parce qu'ils posséderont la terre ! [...] Bienheureux les miséricordieux, parce qu'ils obtiendront miséricorde » (Mt 5, 5 et 7).

3. Dans son éditorial cité, Camus assure que la nation a été « trahie par certains intérêts ». Et il ajoute : « Mais nous supposons que M. Mauriac n'a pas voulu dire qu'il faille prendre en considération la voix de ceux qui se sont réjouis ou qui ont trahi... »

4. Dans les années 1897-1899, les intellectuels dreyfusards ont mené un combat qui, au-delà de l'erreur judiciaire frappant un innocent, visait à faire triompher la justice et la vérité. L'affaire Dreyfus revêt une importance déterminante dans la formation politique de Mauriac : il prend conscience du sectarisme et de la mauvaise foi de son milieu catholique et conservateur, qui ne met pas en pratique les valeurs qu'il prétend honorer ; Mauriac fait découler de cette révélation son engagement en faveur de la morale politique et sa « soif de justice ».

christianisme mal éliminées chez les jeunes maîtres de *Combat*. C'est mieux que rien, que d'en avoir gardé le vocabulaire, et j'aurais mauvaise grâce à le leur reprocher.

Mais ce que recouvre chez eux ce langage théologique, familier à mon adolescence, voilà ce que je discerne mal. Quelle est cette loi qu'il nous est interdit de discuter, qui nous contraint de détruire une part vivante de la France ? Que mon contradicteur ait la gentillesse d'éclairer un peu sa lanterne<sup>1</sup>.

22 octobre 1944

### La liberté de la presse

L'éditorialiste de *Combat* estime que c'est la question de la presse qui surtout nous divise<sup>2</sup>. Je ne l'aurais pas cru. Mais il est vrai qu'elle touche à tout et, par exemple, au problème de la liberté et même à celui de la justice.

Il existe des vérités si évidentes que l'on est gêné d'y revenir. La censure de la presse est une exigence du temps de guerre qui ne devrait souffrir aucune discussion. Telle information que nous jugeons inoffensive, le gouvernement peut avoir de graves raisons pour penser qu'elle est inopportune, surtout dans un pays occupé par les puissances alliées et dont quelques provinces connaissent un état, d'ailleurs bénin, de révolution sporadique.

Lorsque la censure irrite l'éditorialiste de *Combat*<sup>3</sup>, qu'il se console en pensant que beaucoup seraient heureux de la subir, car il faut exister pour être censuré. Les cris d'orfraie que nous poussons pour un alinéa coupé me gênent, je l'avoue : on songe à un riche attablé qui, devant des pauvres mourant de faim, se plaint qu'on lui vole une truffe.

Nous avons perdu la liberté de la presse en même temps que beaucoup d'autres libertés. Il ne dépend de personne qu'elle nous soit immédiatement rendue. Il n'est pas sûr que nous la retrouvions jamais. Elle ne fait pas partie de ces choses détruites dont on sait bien qu'elles seront relevées un jour, que c'est une question de temps, de main-d'œuvre et de

1. Mauriac incite lui-même Camus à réagir à sa réplique. La réponse paraît dans *Combat* du 25 octobre et entraîne aussitôt une réaction de Mauriac.

2. Camus écrit : « Les accusations de François Mauriac contre la presse de la Résistance nous avaient blessés parce que nous les trouvions profondément injustes. Là est le vrai dissentiment. Et nous regrettons que M. Mauriac, dans sa réponse, ait passé ce problème sous silence » (*Combat*, 25 octobre 1944). Mais cette polémique porte désormais avant tout sur la conception de la justice et de l'épuration. Camus exprime son exigence d'une justice des hommes immédiate et rigoureuse, et impute le point de vue de Mauriac à la charité d'un chrétien qui refuse de condamner son prochain et s'en remet à la justice divine. Or Mauriac à cette date n'a jamais mis en avant pareil argument.

3. Le 22 octobre, un commentaire politique de *Combat* concernant l'Espagne franquiste a été censuré. Camus proteste et reprend sa menace d'une diffusion clandestine des articles censurés (*Combat*, 24 octobre 1944).

matière première. Non, elle appartient à un ordre, à un état ancien qui a subi une si rude atteinte qu'il va peut-être en mourir.

Notre regret nous étonne nous-même, si nous songeons que l'ensemble des journaux d'avant-guerre pouvait se classer, sauf exception, entre le médiocre et l'immonde<sup>1</sup>. Nous nous moquons bien des journaux disparus – mais non du droit naguère imprescriptible d'exprimer et de publier sa pensée.

Nos pères se sont battus et sont morts pour la défense de ce droit ; ils lui ont sacrifié la vieille monarchie<sup>2</sup>. Nous feignons aujourd'hui d'y attacher moins de prix. Il n'empêche que des millions de Français qui n'ont plus de journal à leur mesure, discernent là le signe même de leur abandon.

Cela me paraît un peu simple, je l'avoue, que de partager les gens de chez nous, comme le fait mon confrère de *Combat*, entre « les hommes de la trahison et de l'injustice<sup>3</sup> ». Cela rappelle un mot qui est, je crois, de Morny, au lendemain du coup d'État : « Que les bons se rassurent et que les méchants tremblent<sup>4</sup>. »

Il existe une foule immense de Français qui ne sont ni des traîtres, ni des collaborateurs, ni des membres de la cinquième colonne, ni des adversaires du gouvernement, qui se vantent même d'avoir fait de la résistance à leur manière, de la résistance « pour soi tout seul ». Ils se sentent brimés, c'est un fait. Ils tournent de nouveau les yeux vers les vieux partis qui ne sont pas si morts que vous croyez – comme vous vous en apercevrez bientôt<sup>5</sup>, si du moins vous laissez les gens voter à leur idée.

La Résistance, si proche pourtant de sa sublime origine, a parcouru un tel chemin depuis deux mois, que ces Français dont je parle risquent

1. Mains organes de la grande presse française des années 1930 souffrent d'une réputation détestable. Les journalistes passent souvent pour des demagogues corrompus, asservis à des intérêts financiers plus ou moins occultes ou à des clans politiques. Quant à la presse d'information générale, elle se recommande par sa vacuité. Tant qu'ils subsistent sous l'Occupation, ces journaux donnent des gages aux Allemands, voire passent sous leur contrôle ou affichent leur adhésion à la collaboration. Leur suppression à la Libération, leur remplacement par une presse née de la clandestinité, animée par des rédacteurs fervents et indépendants, est accueillie comme une régénération.

2. En juillet 1830, Charles X signe une ordonnance qui supprime la liberté de la presse. Les ouvriers des imprimeries parisiennes s'insurgent, suivis par une bonne partie de la population de Paris. En quelques jours, la monarchie restaurée de 1814-1815 disparaît.

3. Camus écrit précisément : « La France porte en elle, comme un corps étranger, une minorité d'hommes qui ont fait hier son malheur et qui continueront de le faire. » (*Combat*, 25 octobre 1944.)

4. « Il est temps que les bons se rassurent et que les méchants tremblent. » Ce mot a été en fait prononcé par Louis-Napoléon Bonaparte (1808-1873), alors président de la République, dans une proclamation au peuple français du 13 juin 1849.

5. En réalité, aux élections municipales d'avril-mai 1945, il apparaît que les « vieux partis », modérés de centre-droit et radicaux-socialistes de centre-gauche, sont sinon morts, du moins gravement discrédités. Ils subissent encore une très lourde défaite aux élections constituantes d'octobre 1945.

d'oublier ce qu'elle a fait pour eux et ce qui lui est dû. Ce serait un grand malheur si ce nom qui, hier encore, évoquait l'héroïsme le plus pur, ne désignait plus, à leurs yeux, qu'un parti politique, un parti clos, recruté dans des circonstances particulières et auquel personne n'a plus le droit de s'agréger, maître absolu de la presse et des Comités de Salut Public<sup>1</sup> sous lesquels tremblent certaines provinces – un parti souverain et qui, pourtant, ne l'est qu'en apparence...

Mais je m'arrête. Il est trop vrai que la question de la presse mène loin, jusqu'à l'extrême bord de problèmes qu'il n'est pas temps encore de poser.

26 octobre 1944